

---

## 120e Session du Comité des Ministres (Strasbourg, 11 mai 2010)

### Coopération entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne

Programmes conjoints du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne  
2009-2010

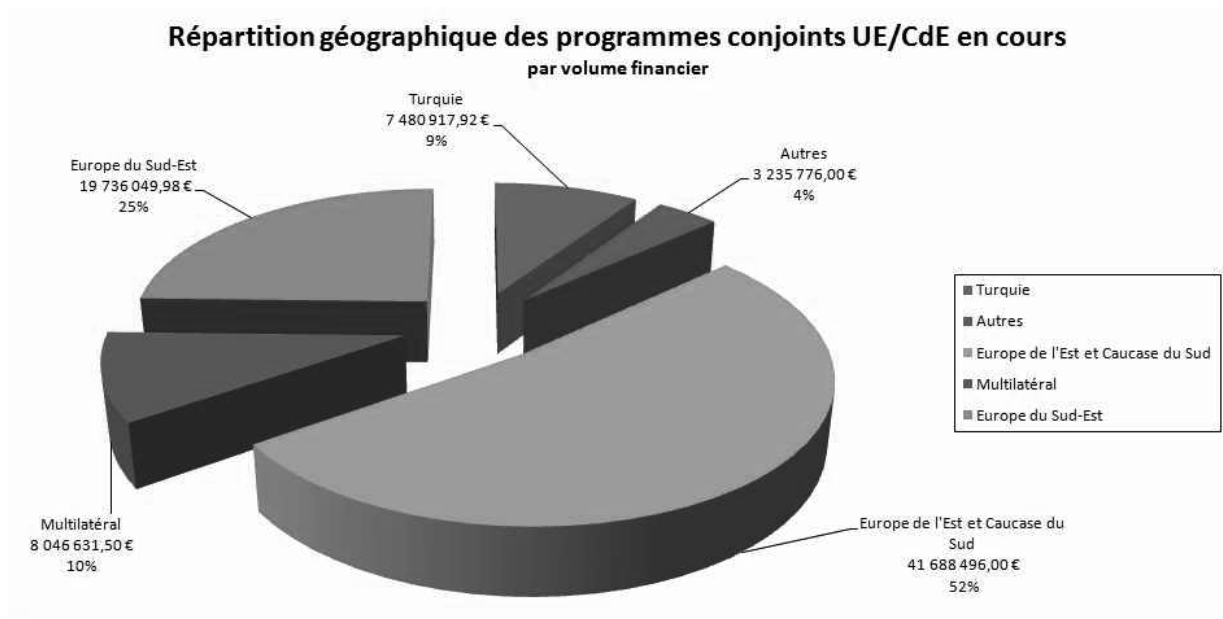
---

1. En 2009, comme les années précédentes, les Programmes conjoints<sup>2</sup> du Conseil de l'Europe (CdE) et de l'Union européenne (UE) ont été un outil de coopération efficace pour protéger et promouvoir la démocratie pluraliste, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que l'Etat de droit en Europe. Le Tableau 1 présente les Programmes conjoints mis en œuvre au cours de l'année 2009 tandis que le Tableau 2 indique ceux en cours au 1er mai 2010. Le tableau 3 montre l'évolution cumulative des enveloppes budgétaires et le ratio de cofinancement pour les années 2008, 2009 et pour les quatre premiers mois de 2010
2. En 2009, **52 Programmes conjoints**, dont plusieurs pluriannuels, étaient en cours avec une enveloppe budgétaire globale de 80,2 millions d'euros. Cela représente une **augmentation de 12,6%** par rapport à 2008 (€ 71,2 millions), à laquelle l'Union européenne a contribué à hauteur de 66,1 millions d'euros (82%) et le Conseil de l'Europe à hauteur de 14,1 millions d'euros (18%). L'enveloppe budgétaire annuelle pour 2009 (calculée au prorata) était de 26,1 millions d'euros, à laquelle l'Union européenne a contribué à hauteur de 20,5 millions d'euros (78 %) et le Conseil de l'Europe à hauteur de 5,6 millions d'euros (22 %), confirmant l'UE en tant principal contributeur financier externe aux activités du CdE.
3. Au cours de l'année 2009, **18 nouvelles activités et nouveaux Programmes conjoints** ont été engagés, sur la base d'une enveloppe budgétaire globale de 27,8 millions d'euros (2008 : 22,2 millions d'euros), à laquelle l'Union européenne a contribué à hauteur de 22,4 millions d'euros (81%) et le Conseil de l'Europe à hauteur de 5,4 millions d'euros (19%).
4. Les **principales zones géographiques** bénéficiaires des activités et des Programmes conjoints en termes d'enveloppe budgétaire étaient tout d'abord l'Europe orientale et le Caucase du Sud, suivis par les pays du Sud-est de l'Europe et la Turquie. La plupart des Programmes conjoints sont ciblés sur des **pays particuliers**, mais certains sont **régionaux** ou **multilatéraux**. Le diagramme ci-dessous illustre la répartition géographique des financements accordés au titre des activités et Programmes conjoints en 2009.

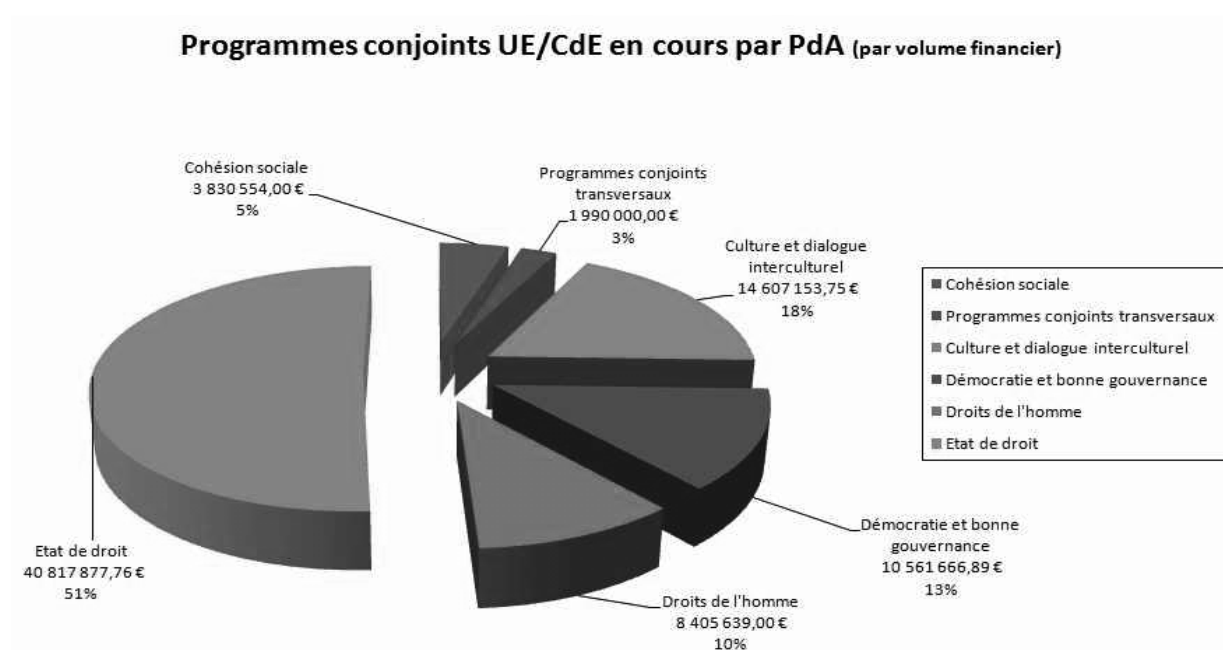
---

<sup>1</sup> Ce document a été classé en diffusion restreinte jusqu'à la date de son examen par le Comité des Ministres.

<sup>2</sup> Pour des informations « en temps réel » sur les activités mises en œuvre dans le cadre des programmes conjoints en cours, ainsi que sur les programmes conjoints achevés, voir le site Web des Programmes conjoints CdE/CE à l'adresse : <http://jp.coe.int>



5. En ce qui concerne la **répartition** de l'enveloppe budgétaire allouée aux **Programmes conjoints** entre les différents **domaines d'expertise** du Conseil de l'Europe, la priorité est largement donnée à **l'Etat de droit**, suivi de la **culture et le dialogue interculturel**, de la **démocratie et la bonne gouvernance**, des **droits de l'homme** et de la **cohésion sociale**. La dimension des droits de l'homme prévaut dans les programmes **transversaux**. Le diagramme ci-dessous montre la répartition, par domaine d'expertise, des financements alloués en 2009 aux activités et Programmes conjoints.



6. **Droits de l'homme** : huit Programmes conjoints ont été mis en œuvre en 2009. Ils couvraient notamment les domaines suivants :

- Le renforcement de l'application de la CEDH au plan national (Fédération de Russie ; Caucase du Sud et Ukraine) ;
- La lutte contre les mauvais traitements et l'impunité (Caucase du Sud, Moldova et Ukraine) ;
- La mise en place et le développement du réseau de structures de droits de l'homme non judiciaires et indépendantes (Etats membres du CdE non membres de l'UE) ;
- La promotion de la liberté d'expression, d'information et des médias (Caucase du Sud et Moldova ; Serbie ; Ukraine) ;
- La promotion des droits des femmes et des enfants (Ukraine).

7. Les principaux résultats obtenus concernant les droits de l'homme comprenaient notamment :
- La mise en place et/ou le renforcement d'équipes de formateurs nationaux spécialisés dans le domaine de la CEDH pour les professionnels du droit en Ukraine, Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie ;
  - La mise en place et le développement du réseau de structures de droits de l'homme non judiciaires et indépendantes dans les Etats membres du CdE non membres de l'UE, leur permettant d'étendre leurs compétences sur les normes et pratiques européennes en matière de droits de l'homme ;
  - La réalisation d'études d'experts, dans la plupart des pays bénéficiaires, sur les mécanismes de plainte nationaux contre les (allégations) de mauvais traitements ; ces études servent de base pour les travaux futurs relatifs à l'efficacité de ces mécanismes ;
  - Les réglementations des médias de certains pays bénéficiaires ont été davantage alignées sur les normes du Conseil de l'Europe (par ex. code de conduite des radiodiffuseurs géorgiens) ; les responsables gouvernementaux et les professionnels des médias des pays bénéficiaires ont renforcé leurs connaissances des normes du CdE en termes de liberté et de pluralisme des médias.
8. **Etat de droit** : dix-sept Programmes conjoints ont été mis en œuvre en 2009. Ils couvraient notamment les domaines suivants :
- Le soutien à la réforme de différents aspects du système judiciaire, tels que la réforme institutionnelle, la formation professionnelle, la gestion des tribunaux, l'accès à l'aide judiciaire, etc. (Albanie, Arménie, Moldova, Turquie, Ukraine) ;
  - Le soutien aux politiques de lutte contre la corruption (Albanie, Moldova, Turquie, Ukraine) ;
  - La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (Moldova, Fédération de Russie, Ukraine) ;
  - Le soutien au réseau de Procureurs en Europe du Sud Est ;
  - La réforme pénitentiaire et la gestion des établissements carcéraux (Turquie, Bosnie-Herzégovine).
9. Les principaux résultats obtenus concernant l'Etat de droit comprenaient, entre autres :
- Un certain nombre de tribunaux pilotes en Turquie ont amélioré leur système de gestion et les compétences professionnelles de leur personnel auxiliaire ont été développées ;
  - Le réseau des procureurs en Europe du Sud-est est pleinement opérationnel et, par des échanges et contacts réguliers concernant les outils et procédures de travail, il a amélioré la coopération nationale et transfrontalière ;
  - Grâce au programme concerné, la Fédération de Russie est désormais dotée d'un système de surveillance pleinement opérationnel pour le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.
10. **Démocratie et bonne gouvernance** : huit Programmes conjoints concernant la démocratie et la bonne gouvernance ont été mis en œuvre en 2009. Ils couvraient notamment les secteurs suivants :
- Le soutien à des élections libres et équitables (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Moldova) ;
  - Le réseau des Ecoles d'études politiques (multilatéral ; 16 écoles) ;
  - Le réseau de leadership de la société civile (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Moldova, Ukraine).
  - La promotion du Forum européen de Chypre (Chypre) ;
  - Le soutien aux institutions parlementaires (Serbie, Monténégro) ;
  - Le renforcement de l'autonomie locale (Monténégro, Serbie, « l'ex-République yougoslave de Macédoine »).

11. Les principaux résultats obtenus concernant la démocratie et la bonne gouvernance comprenaient :

- Grâce au programme « Elections libres et équitables », la Géorgie, l'Azerbaïdjan et la Moldova ont bénéficié d'une assistance préélectorale complète qui a fortement contribué à l'amélioration de la législation et de la pratique électorales. L'assistance fournie à l'Arménie au titre de ce programme était de nature limitée en raison du retard pris dans la signature du programme ;
- Quelques 600 leaders de jeunesse d'Europe orientale, d'Europe du Sud-est et du Caucase du Sud ont reçu une formation de haut niveau concernant la démocratie pluraliste, les droits de l'homme et l'Etat de droit et ont participé à l'Université d'été de la Démocratie à Strasbourg ;
- Grâce à la formation aux processus, normes et valeurs démocratiques européennes, les capacités des leaders de la société civile ont été renforcées et leurs compétences organisationnelles et communicationnelles améliorées ;
- Les programmes locaux consacrés à la démocratie ont contribué à la consolidation du cadre juridique et institutionnel des pouvoirs locaux dans les pays concernés.

12. **Cohésion sociale** : quatre Programmes conjoints concernant la cohésion sociale ont été mis en œuvre en 2009. Ils portaient notamment sur :

- La coordination de la sécurité sociale et réformes de la sécurité sociale en Europe du Sud-est ;
- La mission d'observation et de suivi du recensement au Kosovo\* ;
- L'élaboration de plans d'action nationaux pour les Roms et la lutte contre les stéréotypes négatifs auxquels sont confrontés les Roms (Moldova et Ukraine) ;
- Une Europe des responsabilités sociales et partagées (multilatéral).

13. Les principaux résultats obtenus concernant la cohésion sociale comprenaient :

- La coordination des systèmes de sécurité sociale des pays bénéficiaires des programmes a été renforcée, et facilite actuellement les réformes institutionnelles, législatives et administratives dans le domaine de la protection sociale dans les pays concernés, conformément aux normes européennes ;
- Des progrès ont été enregistrés dans la mise en conformité de la législation et de la pratique nationales s'agissant des questions touchant aux Roms avec les normes européennes ; des mécanismes nationaux ont été établis pour la planification, la mise en œuvre et le suivi des plans d'action nationaux en faveur des Roms ;
- Un bilan des progrès enregistrés dans la mise en œuvre du recensement pilote de 2006 et les recommandations tests sur le terrain de 2008 (Kosovo\*).

14. **Culture et dialogue interculturel** : quinze Programmes conjoints ont été mis en œuvre en 2009 concernant la culture et le dialogue interculturel. Ils portaient notamment sur :

- Le soutien aux réformes de l'éducation, et en particulier de l'enseignement supérieur (Europe du Sud Est) ;
- Le soutien à une vaste réforme de la politique de l'éducation et de la pratique au Kosovo\* ;
- L'accord de partenariat cadre dans le domaine de la jeunesse ;
- Centre Nord Sud - Education et sensibilisation aux questions mondiales/développement en Europe et au-delà ;
- Le soutien aux politiques culturelles et relatives au patrimoine culturel (Europe du Sud Est ; pays de l'initiative de Kiev) ;

---

\* « Toute référence au Kosovo, mentionnée dans ce texte, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo. »

- Les Journées européennes du patrimoine ;
  - Les Cités interculturelles ;
  - Les minorités en Russie : développer la culture, les langues, les médias et la société civile.
15. Les principaux résultats obtenus concernant la culture et le dialogue interculturel comprenaient :
1. Les programmes de soutien à l'éducation en Europe du Sud-est (en particulier, en Bosnie-Herzégovine, Serbie) ont accéléré les réformes dans un certain nombre de domaines (reconnaissance des diplômes, assurance qualité, révision de la législation) et ont amélioré la mise en œuvre des principales normes de la politique européenne dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur (processus de Bologne). Une vaste réforme de la politique de l'éducation et de la pratique a été soutenue dans sept domaines clés au Kosovo\* : l'éducation à la citoyenneté démocratique, la formation des enseignants, l'éducation pour les Roms, enseignement de l'histoire, l'enseignement des langues, la réforme de l'enseignement supérieur, la révision législative ;
  2. En ce qui concerne l'Accord cadre de partenariat dans le domaine de la jeunesse, des résultats ont été obtenus dans la formation des multiplicateurs de la jeunesse sur les droits de l'homme, en particulier dans la région euro-méditerranéenne ainsi que dans le développement de la recherche sur la jeunesse ;
  3. Les programmes sur le patrimoine culturel ont contribué à étoffer les capacités institutionnelles, en facilitant l'adoption de stratégies de financement public et privé s'inscrivant dans le long terme et la réhabilitation de sites culturels. Au Kosovo\*, l'accent a été en particulier placé sur l'utilisation du patrimoine culturel en tant qu'outil de réconciliation et de dialogue entre les communautés ;
  4. Les Journées européennes du patrimoine ont renforcé les relations avec les médias et l'organisation d'un grand Forum européen du patrimoine sur le thème « Patrimoine, créativité et innovation ». Les Journées européennes du patrimoine sont célébrés maintenant dans 49 Etats et elles restent une action à haute visibilité ;
  5. Des stratégies urbaines pour le dialogue interculturel avec les pouvoirs locaux, les médias, les institutions des villes et la société civile ont été mises en œuvre, en s'attachant tout particulièrement à la gouvernance participative. Une « méthodologie d'examen par les pairs », des modules de formation sur la diversité des médias, des chartes de la diversité pour les institutions publiques et un réseau d'ONG ont été élaborés ou mis sur pied ;
  6. L'objectif du programme « Les minorités en Russie: la culture en développement, la langue, les médias et la société civile » est de promouvoir les minorités ethniques et nationales de la Russie et une meilleure reconnaissance de leur intégrité spécifiques en ce qui concerne la culture, l'éducation, les langues, les médias et la société civile, et notamment pour renforcer le cadre juridique pour les minorités ethniques et nationales à la lumière des normes du Conseil de l'Europe. Le programme est mise en œuvre dans plusieurs régions pilotes, et les parties prenantes comprennent à la fois la société civile et des représentants des autorités russes.
16. **38 Programmes conjoints**, la plupart pluriannuels, sont actuellement en cours (date de référence : 1er mai 2010), sur la base d'une enveloppe budgétaire globale de 65 millions d'euros à laquelle l'Union européenne contribue à hauteur de 55 millions d'euros (85%) et le Conseil de l'Europe à hauteur de 10 millions d'euros (15%). Rappelant que l'enveloppe budgétaire globale en 2009 était de 80,2 millions d'euros, il est probable qu'une enveloppe d'un montant similaire soit atteinte avant la fin de l'année 2010.
17. Durant les quatre premiers mois de l'année 2010, **la mise en œuvre de huit nouvelles activités et nouveaux Programmes conjoints a débuté**, dotés d'une enveloppe budgétaire globale de 12,3 millions d'euros. La contribution de l'Union européenne au financement de ces programmes s'élève à 11,4 millions d'euros (93%) et celle du Conseil de l'Europe à 868.700 euros (7%). Plusieurs programmes complémentaires ont été proposés et sont en cours de négociation. Leur signature est attendue avant la fin de l'année 2010.

---

\* « Toute référence au Kosovo, mentionnée dans ce texte, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo. »

18. Parmi les programmes dont la mise en œuvre a commencé en 2010, certains méritent d'être soulignés : Programme de soutien à la démocratie pour la Moldova (4 millions d'euros) ; Améliorer le rôle des autorités judiciaires suprêmes en Turquie (3,3 millions d'euros) ; Renforcer les capacités de la Direction des biens confisqués et Améliorer le système de confiscation des produits du crime en Serbie (2,1 millions d'euros). Les négociations finales sont engagées concernant une « Facilité européenne de partenariat » (4 millions d'euros) : il s'agit d'un outil innovant destiné à faciliter les réactions rapides et des activités ad hoc dans les six pays bénéficiaires du Partenariat oriental de l'Union européenne (Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Géorgie, Moldova et Ukraine).

**Tableau 1 Activités et Programmes conjoints du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne en 2009**

Titre du contrat	Ligne budgétaire de l'UE <sup>3</sup>	Référence du contrat	Début du contrat	Fin du contrat	Contribution du Conseil de l'Europe	Contribution de l'Union européenne	Montant total EUR
<b>Europe du Sud-est</b>							
Albanie : Soutien à la pérennité des Ecoles de magistrats	IAP	2007-143-770	01/11/2007	30/04/2009	44 000	396 000	<b>440 000</b>
Albanie : Programme conjoint OSCE/CE/CdE sur la Protection des données dans le cadre du système régissant l'état civil	IAP	OSCE	26/03/2007	31/10/2009	52 200	280 138	<b>332 338</b>
Albanie : Projet contre la corruption	IAP	2009/212-599	01/09/2009	28/02/2012	130 000	2 000 000	<b>2 130 000</b>
Bosnie-Herzégovine : Gestion efficace des Prisons	IAP	2008/168-301	01/02/2009	31/07/2010	188 376	600 000	<b>788 376</b>
Bosnie-Herzégovine: Renforcer l'enseignement supérieur (SHE III)	IAP	2008/164-500	15/02/2009	14/02/2011	100 000	400 000	<b>500 000</b>
Monténégro : Renforcer l'autonomie locale	IAP	2009/213-348	01/09/2009	28/02/2011	50 000	200 000	<b>250 000</b>
Serbie : Soutien à la promotion de la liberté d'expression et d'information et à la liberté des médias.	AER	05/SER01/1/002	08/04/2006	07/01/2009	36 000	250 701	<b>286 701</b>
Serbie : Renforcer les réformes de l'enseignement supérieur	AER	04SER01/13/028	01/09/2007	31/12/2009	57 000	513 000	<b>570 000</b>
Serbie : Renforcer l'autonomie locale	IAP	2009/201-621	29/04/2009	30/04/2012	200 000	2 000 000	<b>2 200 000</b>
Serbie et Monténégro : Soutien aux institutions parlementaires	AER	04/SER01/02/002	17/11/2005	31/10/2009	143 000	1 445 889	<b>1 588 889</b>

<sup>3</sup> IAP : Instrument d'aide de préadhésion.

AER : Agence européenne pour la reconstruction.

CARDS : Assistance communautaire pour la reconstruction, le développement et la stabilisation.

TACS : Assistance technique pour la Communauté des États indépendants.

IEDDH : Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme.

Titre du contrat	Ligne budgétaire de l'UE <sup>4</sup>	Référence du contrat	Début du contrat	Fin du contrat	Contribution du Conseil de l'Europe	Contribution de l'Union européenne	Montant total EUR
<u>Kosovo*</u> : Mission d'observation et de suivi du recensement	AER	05KOS01/06/008	15/05/2006	15/11/2010	288 500	594 931	<b>883 431</b>
<u>Kosovo*</u> : Réhabilitation du patrimoine culturel			15/03/2008	14/10/2009	49 996	400 000	<b>449 996</b>
<u>Kosovo*</u> : Education au Kosovo* : Inter culturalisme et Processus de Bologne	IAP	2008/157-942	12/06/2008	12/06/2011	150 000	1 400 000	<b>1 550 000</b>
<u>Kosovo*</u> : Soutien UE/CdE à la promotion de la diversité culturelle	IAP	2009/219-555	15/10/2009	14/04/2012	275 000	2 500 000	<b>2 775 000</b>
« l'ex-République yougoslave de Macédoine » : <i>Leadership Benchmark</i> et Programme 'meilleures pratiques'	AER	06MAC01/05/101	10/05/2007	10/02/2009	129 416	399 112	<b>528 528</b>
<u>Régional</u> : Projet intégré de réhabilitation Etude du patrimoine architectural et archéologique en Europe du Sud-est (IRPP-SAAH) – 5e Contrat UE/CdE 2007-2009	CARDS	2007-4113	01/12/2007	30/11/2010	300 000	300 000	<b>600 000</b>
<u>Régional</u> : Programme régional de coordination : sécurité sociale et réforme de la sécurité sociale en Europe du Sud-est	IAP	2008/153-292	01/03/2008	30/11/2010	219 613	1 976 509	<b>2 196 122</b>
<u>Régional</u> : Soutien au réseau de Procureurs	CARDS	2006/153-650	17/04/2008	16/04/2010	166 669	1 500 000	<b>1 666 669</b>
<b>Europe de l'Est et Caucase du Sud</b>							
<u>Arménie</u> : Soutien à l'accès à la justice	TACIS	2009/2154011	01/08/2009	30/11/2011	198 075	3 961 502	<b>4 159 577</b>

<sup>4</sup> IAP : Instrument d'aide de préadhésion.

AER : Agence européenne pour la reconstruction.

CARDS : Assistance communautaire pour la reconstruction, le développement et la stabilisation.

TACIS : Assistance technique pour la Communauté des Etats indépendants.

IEDD : Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme.

\* « Toute référence au Kosovo, mentionnée dans ce texte, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo. »

<b>Titre du contrat</b>	<b>Ligne budgétaire de l'UE<sup>5</sup></b>	<b>Référence du contrat</b>	<b>Début du contrat</b>	<b>Fin du contrat</b>	<b>Contribution du Conseil de l'Europe</b>	<b>Contribution de l'Union européenne</b>	<b>Montant total EUR</b>
<u>Géorgie :</u> Projet sur la cybercriminalité		2009/205-431	01/06/2009	31/05//2010	20 000	200 000	<b>220 000</b>
<u>Moldova :</u> Projet contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme	TACIS	2006/122-590	01/08/2006	31/07/2009	500 000	3 000 000	<b>3 500 000</b>
<u>Moldova :</u> Indépendance renforcée, transparence et efficacité de la justice	TACIS	2006/123-766	02/10/2006	30/06/2010	300 000	3 000 000	<b>3 300 000</b>
<u>Régional :</u> Soutenir des élections libres et équitables dans le Caucase du sud et en Moldova	IEDDH	2007/140-322	01/01/2008	30/04/2010	500 000	500 000	<b>1 000 000</b>
<u>Russie :</u> Projet contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (MOL-RU2)	TACIS	2006/126-126	19/12/2006	18/06/2010	150 000	3 000 000	<b>3 150 000</b>
<u>Russie :</u> Renforcer la capacité des professionnels du droit et des autorités de maintien de l'ordre à appliquer la CEDH dans les procédures juridiques internes et en pratique	IEDDH	2006/132/384	22/12/2006	21/06/2010	950 000	950 000	<b>1 900 000</b>
<u>Russie :</u> Minorités en Russie : développer les langues, la culture, les médias et la société civile		2008/170-400	17/02/2009	16/02/2012	250 000	2 500 000	<b>2 750 000</b>

<sup>5</sup> IAP : Instrument d'aide de préadhésion.

AER : Agence européenne pour la reconstruction.

CARDS : Assistance communautaire pour la reconstruction, le développement et la stabilisation.

TACIS : Assistance technique pour la Communauté des États indépendants.

IEDDH : Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme.

Titre du contrat	Ligne budgétaire de l'UE <sup>6</sup>	Référence du contrat	Début du contrat	Fin du contrat	Contribution du Conseil de l'Europe	Contribution de l'Union européenne	Montant total EUR
Ukraine : Suivi du Projet contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme MOLL-UA2	TACIS	2006/120-437	01/05/2006	30/04/2009	300 000	5 000 000	<b>5 300 000</b>
Ukraine : Soutien à la bonne gouvernance : Projet contre la corruption	TACIS	2005/120-157	08/06/2006	31/12/2009	250 000	1 500 000	<b>1 750 000</b>
Ukraine : Transparence et efficacité du système judiciaire	TACIS	2007/141-439	02/06/2008	01/12/2010	600 000	5 400 000	<b>6 000 000</b>
Ukraine : Droits des femmes et des enfants	ENPI	2008/163-498	29/08/2008	28/08/2010	120 000	1 080 000	<b>1 200 000</b>
Ukraine : Promotion des normes européennes dans l'environnement des médias ukrainiens	TACIS	2007/146-597	01/09/2008	30/04/2010	120 892	1 088 026	<b>1 208 918</b>
Régional: Encouragement d'une culture des droits de l'Homme en Ukraine et dans le Caucase du Sud	IEDDH	DDH/2006/126-720	05/12/2006	04/04/2009	995 000	995 000	<b>1 990 000</b>
Régional: Renforcer les capacités nationales à concevoir, appliquer, suivre et communiquer sur les plans d'action nationaux pour les Roms et la lutte contre les stéréotypes négatifs auxquels sont confrontés les Roms	IEDDH	2007/140-326	01/01/2008	30/06/2009	200 001	200 000	<b>400 001</b>
Régional : Réseau <i>Leadership</i> - société civile en Ukraine, Moldova et Caucase du Sud	IEDDH	2007/140-325	01/01/2008	31/12/2009	400 000	350 000	<b>750 000</b>
Régional : Liberté d'expression et d'information et liberté des médias dans le Caucase du Sud et en Moldova	IEDDH	2007/140-324	01/01/2008	31/12/2009	510 000	500 000	<b>1 010 000</b>

<sup>6</sup> IAP : Instrument d'aide de préadhésion.

AER : Agence européenne pour la reconstruction.

CARDS : Assistance communautaire pour la reconstruction, le développement et la stabilisation.

TACIS : Assistance technique pour la Communauté des États indépendants.

IEDDH : Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme.

Titre du contrat	Ligne budgétaire de l'UE <sup>7</sup>	Référence du contrat	Début du contrat	Fin du contrat	Contribution du Conseil de l'Europe	Contribution de l'Union européenne	Montant total EUR
Régional : Combattre les mauvais traitements et l'impunité dans le Caucase du Sud, en Ukraine et en Moldova	IEDDH	2007/165-700	01/01/2009	31/12/2010	950 000	950 000	<b>1 900 000</b>
Régional : Programme régional Initiative de Kiev : 1er contrat – Projet pilote pour la réhabilitation du patrimoine culturel dans les villes historiques		2009-11768	01/09/2009	31/08/2010	100 000	100 000	<b>200 000</b>
<b>Turquie</b>							
Soutien à l'organisation judiciaire	IAP	TR0601.04/001	01/12/2007	30/11/2009	0	3 005 328	<b>3 005 328</b>
Ethique et prévention de la corruption	IAP	TR601-08	01/12/2007	30/11/2009	150 000	1 350 000	<b>1 500 000</b>
Dissemination des pratiques des prisons modèles et promotion de la réforme des prisons	IAP	TR702 18-01/001	01/03/2009	31/08/2011	0	2 975 590	<b>2 975 590</b>
<b>Multilatéral</b>							
Mise en place d'un réseau actif de structures non judiciaires et indépendantes des droits de l'homme	IEDDH	CRIS EIDHR 2007/140-327	01/01/2008	31/12/2009	450 000	450 000	<b>900 000</b>
Cités interculturelles : gouvernance et politiques pour des communautés diversifiées		2007-4137	01/01/2008	31/12/2009	313 871	396 647	<b>710 518</b>
Soutien à la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique							
Programme de travail sur les zones protégées dans la politique de voisinage de l'UE ; Zone Est et Russie ; Réseau Emeraude		DCI-ENV/2008/149-825	06/12/2008	05/12/2011	0	1 484 000	<b>1 484 000</b>
Accord de gestion conjointe pour le développement de l'éducation et de la sensibilisation du public en Europe et au delà		DCI-NSA/2008/168-814	01/01/2009	31/12/2011	414 720	900 000	<b>1 314 720</b>

<sup>7</sup> IAP : Instrument d'aide de préadhésion.

AER : Agence européenne pour la reconstruction.

CARDS : Assistance communautaire pour la reconstruction, le développement et la stabilisation.

TACS : Assistance technique pour la Communauté des États indépendants.

IEDDH : Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme.

Titre du contrat	Ligne budgétaire de l'UE <sup>8</sup>	Référence du contrat	Début du contrat	Fin du contrat	Contribution du Conseil de l'Europe	Contribution de l'Union européenne	Montant total EUR
Réseau des Ecoles d'Etudes politiques	IEDDH	2008/168-721	01/01/2009	31/12/2010	1 759 500	1 759 500	3 519 000
Cités interculturelles : gouvernance et politiques pour des communautés diversifiées		2009-11787	16/12/2009	15/12/2010	68 394	50 000	118 394
<b>Divers</b>							
Chypre: Promouvoir le concept du CdE « d'Académie d'Etudes politiques »	Règlement du Conseil 389/2006	2007/137-288	27/08/2007	28/08/2010	100 250	600 000	700 250
Journées européennes du patrimoine 2008		2008-0572/001-001	01/03/2008	28/02/2009	99 526	95 000	194 526
Une Europe des responsabilités sociales			01/06/2008	31/12/2009	101 179	249 821	351 000
Journées européennes du patrimoine 2009		2009-0263/001/001	01/03/2009	28/02/2010	95 000	95 000	190 000
Accord-cadre de partenariat dans le domaine de la jeunesse, 2007-2009 (prolongé jusqu'au 30 juin 2010)	Programme Jeunesse en action	Un accord spécifique pour le 1er semestre 2010 est en cours d'élaboration	01/01/2007	30/06/2010	600 000	600 000	1 200 000
Initiative de l'UE sur l'Etat de droit en Asie Centrale	IEDDH	2009/220-187	16/12/2009	15/12/2011	0	600 000	600 000
<b>TOTAL</b>					<b>14 146 178</b>	<b>66 041 693</b>	<b>80 187 871</b>

<sup>8</sup> IAP : Instrument d'aide de préadhésion.

AER : Agence européenne pour la reconstruction.

CARDS : Assistance communautaire pour la reconstruction, le développement et la stabilisation.

TACIS : Assistance technique pour la Communauté des Etats indépendants.

IEDDH : Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme.

**Tableau 2** Activités et Programmes conjoints du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne en 2010 (au 1<sup>er</sup> mai 2010)

Bénéficiaire	Titre du contrat	Ligne budgétaire de l'UE	Référence du contrat	Début du contrat	Fin du contrat	Contribution du Conseil de l'Europe	Contribution de l'Union européenne	Montant total EUR
<b>Europe du Sud-est</b>								
Albanie :	Lutte contre la corruption	IAP	2009/212-599	01/09/2009	28/02/2012	130 000	2 000 000	<b>2 130 000</b>
Bosnie-Herzégovine :	Gestion efficace des Prisons	IAP	2008/168-301	01/02/2009	31/07/2010	188 376	600 000	<b>788 376</b>
Bosnie-Herzégovine :	Renforcer l'enseignement supérieur (SHE III)	IAP	2008/164-500	15/02/2009	14/02/2011	100 000	400 000	<b>500 000</b>
Monténégro :	Renforcer l'autonomie locale	IAP	2009/213-348	01/09/2009	28/02/2011	50 000	200 000	<b>250 000</b>
Serbie :	Renforcer l'autonomie locale	IAP	2009/201-621	29/04/2009	30/04/2012	200 000	2 000 000	<b>2 200 000</b>
	Renforcer les capacités de la Direction des biens confisqués - Améliorer le système de confiscation des produits du crime	IAP	2010/232-748	01/04/2010	31/03/2013	140 000	2 000 000	<b>2 140 000</b>
Serbie :	Mission d'observation et de suivi du recensement	AER	05KOS01/06/008	15/05/2006	15/11/2010	288 500	594 931	<b>883 431</b>
Kosovo* :	Education au Kosovo* : Inter culturalisme et Processus de Bologne	IAP	2008/157-942	10/06/2008	09/06/2011	150 000	1 400 000	<b>1 550 000</b>
Kosovo* :	Soutien UE/CdE à la promotion de la diversité culturelle	IAP	2009/219-555	15/10/2009	14/04/2012	275 000	2 500 000	<b>2 775 000</b>
	Projet intégré de réhabilitation et archéologique en Europe du Sud-est (IRPP-SAAH) – 5e Contrat UE/CdE		Contrat 2007-2009					
Régional :		CARDS	2007-4113	01/12/2007	30/11/2010	300 000	300 000	<b>600 000</b>

\* « Toute référence au Kosovo, mentionnée dans ce texte, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec La Résolution 1244 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies et sans préjuger du statut du Kosovo. »

Bénéficiaire	Titre du contrat	Ligne budgétaire de l'UE	Référence du contrat	Début du contrat	Fin du contrat	Contribution du Conseil de l'Europe	Contribution de l'Union européenne	Montant total EUR
Regional :	Programme régional de coordination : sécurité sociale et réforme de la sécurité sociale en Europe du Sud-est	IAP	2008/153-292	01/03/2008	30/11/2010	219 613	1 976 509	2 196 122
<b>Europe de l'Est et Caucase du Sud</b>								
Arménie :	Soutien à l'accès à la justice	TACIS	2009/2154011	01/08/2009	30/11/2011	198 075	3 961 502	4 159 577
Géorgie :	Projet sur la cybercriminalité		2009/205-431	01/06/2009	31/05//2010	20 000	200 000	220 000
	Indépendance renforcée, transparence et efficacité de la justice	TACIS	2006/123-766	01/10/2006	30/06/2010	300 000	3 000 000	3 300 000
Moldova :	Soutenir des élections libres et équitables dans le Caucase du sud et en Moldova	IEDDH	2007/140-322	01/01/2008	30/04/2010	500 000	500 000	1 000 000
Regional :	Programme de soutien à la démocratie	IS :	2009/226-597	04/01/2010	03/07/2011	0	4 000 000	4 000 000
Moldova :	Projet contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (MOL-RU2)	TACIS	2006/126-126	19/12/2006	18/06/2010	150 000	3 000 000	3 150 000
Fédération de Russie :	Renforcer la capacité des professionnels du droit et des autorités de maintien de l'ordre à appliquer la CEDH dans les procédures juridiques internes et en pratique	IEDDH	2006/132/384	22/12/2006	21/06/2010	950 000	950 000	1 900 000
Fédération de Russie :	Minorités en Russie : développer les langues, la culture, les médias et la société civile	Délégation UE Moscou	2008/170-400	17/02/2009	16/02/2012	250 000	2 500 000	2 750 000
Ukraine :	Transparence et efficacité du système judiciaire	TACIS	2007/141-439	02/06/2008	01/12/2010	600 000	5 400 000	6 000 000
Ukraine :	Droits des femmes et des enfants	ENPI	2008/163-498	29/08/2008	28/08/2010	120 000	1 080 000	1 200 000

Bénéficiaire	Titre du contrat	Ligne budgétaire de l'UE	Référence du contrat	Début du contrat	Fin du contrat	Contribution du Conseil de l'Europe	Contribution de l'Union européenne	Montant total EUR
Ukraine :	Promotion des normes européennes dans l'environnement des médias ukrainiens	TACIS	2007/146-597	01/09/2008	30/04/2010	120 892	1 088 026	1 208 918
Ukraine :	Combattre les mauvais traitements et l'impunité dans le Caucase du Sud, en Ukraine et en Moldova	IEDDH	2007/165-700	01/01/2009	31/12/2010	950 000	950 000	1 900 000
Régional :	Programme régional Initiative de Kiev : 1er contrat – Projet pilote pour la réhabilitation du patrimoine culturel dans les villes historiques	Culture 2007	2009-11768	01/09/2009	31/08/2010	100 000	100 000	200 000
<b>Turquie</b>								
Turquie	Dissemination des pratiques des prisons modèles et promotion de la réforme des prisons	IAP	TR702 18-01/001	01/03/2009	31/08/2011	0	2 975 590	2 975 590
Turquie	Améliorer le rôle des autorités judiciaires suprêmes dans le respect des normes européennes	IAP	TR801 18-01/001	09/01/2010	08/07/2012	127 500	3 172 500	3 300 000
<b>Multilatéral</b>								
Multilatéral	Soutien à la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique Programme de travail sur les zones protégées dans la politique de voisinage de l'UE ; Zone Est et Russie : Réseau Emeraude		DCI- ENV/2008/149-825	06/12/2008	05/12/2011	0	1 484 000	1 484 000
Multilatéral	Accord de gestion conjointe pour le développement de l'éducation et de la sensibilisation du public en Europe et au-delà		DCI- NSA/2008/168-814	01/01/2009	31/12/2011	414 720	900 000	1 314 720
Multilatéral	Réseau des Ecoles d'Etudes politiques	IEDDH	2008/168-721	01/01/2009	31/12/2010	1 759 500	1 759 500	3 519 000

Bénéficiaire	Titre du contrat	Ligne budgétaire de l'UE	Référence du contrat	Début du contrat	Fin du contrat	Contribution de l'Europe	Contribution de l'Union européenne	Montant total EUR
Multilatéral	Cités interculturelles : gouvernance et politiques pour des communautés diversifiées		2009-11787	16/12/2009	15/12/2010	68 394	50 000	118 394
Multilatéral	Projet conjoint de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE et la Cour européenne des droits de l'homme. Production d'un manuel sur la jurisprudence relative à la non-discrimination			11/01/2010	10/12/2010	0	300 000	300 000
Multilatéral	Accord de partenariat 2010 « Une Europe des responsabilités sociales et partagées »	DG ELARG	VS/2009/0496	01/01/2010	31/12/2010	101 179	349 821	451 000
Multilatéral	Peer to peer II Projet ciblé promouvoir des mécanismes nationaux non judiciaires indépendants pour la protection des droits de l'homme, en particulier pour la prévention de la torture	IEDDH	2009/226-588	01/03/2010	28/02/2012	400 000	1 200 000	1 600 000
<b>Divers</b>								
Chypre:	Promouvoir le concept du CdE « d'Académie d'Etudes politiques »	Règlement du Conseil 389/2006	2007/137-288	27/08/2007	28/08/2010	100 250	600 000	700 250
Divers	Journées européennes du patrimoine 2010		2010-0066-S12-560-046	01/03/2010	28/02/2011	100 000	100 000	200 000
Divers	Accord-cadre de partenariat dans le domaine de la jeunesse, 2007-2009	Programme Jeunesse en action	Un accord spécifique pour le 1er semestre 2010 est en cours d'élaboration	01/01/2007	30/06/2010	600 000	600 000	1 200 000
Asie centrale	Initiative de l'UE sur l'Etat de droit en Asie Centrale	IEDDH	2009/220-187	16/12/2009	15/12/2011	0	600 000	600 000
Bolivie	Assistance aux autorités boliviennes pour la mise en œuvre de la réforme constitutionnelle de l'Etat		IFS-RRM/2010/232-894	15/03/2010	14/09/2011	0	270 000	270 000
<b>TOTAL</b>						<b>9 971 999</b>	<b>55 062 379</b>	<b>65 034 378</b>

<b>TABLERAU 3 Evolution des enveloppes budgétaires cumulées et du % de cofinancement 2008-2010</b>										
	<b>2008</b> (du 01/01/2008 au 31/12/2008)			<b>2009</b> (du 01/01/2009 au 31/12/2009)			<b>2010</b> (du 01/01/2010 au 01/05/2010)			
	Montant	%	Nombre de contrats	Montant	%	Nombre de contrats	Montant	%	Nombre de contrats	
<b>Enveloppe budgétaire cumulée</b>	71 167 839,00 €	100,00 %	56	80 187 871,00 €	100,00 %	52	66 891 046,00* €	100,00 %	40*	
<b>UE</b>	58 005 695,00 €	81,51%		66 041 693,00 €	82,36%		56 657 379,00 €	84,70%		
<b>CdE</b>	13 162 144,00 €	18,49%		14 146 178,00 €	17,64%		10 233 667,00 €	15,30%		

\* La différence avec les données présentées au § 16 est due à l'achèvement de deux Programmes conjoints avant le 1er mai 2010.